



## **COMMUNIQUÉ**

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

### **Des interventions significatives pour le lac Lyster à Baldwin**

**COATICOOK, le 3 juillet 2019** – La protection de la bande riveraine des cours d'eau et lacs est un enjeu environnemental qui rejoint les préoccupations de plus en plus de municipalités au Québec dont la Ville de Coaticook.

Dans le but de retrouver le caractère naturel des rives du lac Lyster et des cours d'eau compris dans son bassin versant et ainsi contribuer à la santé du lac, le conseil municipal a adopté certaines dispositions réglementaires visant à favoriser la renaturalisation et la revégétalisation des bandes riveraines

#### **Contrôle de la végétation**

En bordure du lac Lyster, dans une bande de cinq mètres calculée à partir de la ligne des hautes eaux (bande riveraine), il est interdit de couper, d'arracher ou de détruire autrement le gazon, les plantes herbacées et les plantes arbustives, exclusion faite des plantes nuisibles ou envahissantes, de même que de procéder à l'élagage ou à l'abattage d'arbres.

Cette même interdiction s'applique dans une bande de trois mètres calculée à partir de la ligne des hautes eaux d'un cours d'eau situé dans le bassin versant du lac Lyster.

Une bande riveraine naturelle, renaturalisée ou en voie de renaturalisation, doit être entretenue afin que la végétation y soit saine.

Il est interdit dans la rive de dix mètres ou de quinze mètres du lac Lyster ou d'un cours d'eau dans le bassin versant du lac Lyster d'épandre sur toute végétation, incluant toute surface gazonnée, tout engrais ou compost que ce soit saupoudrage, arrosage ou par pulvérisation mécanique ou manuelle ou par tout autre procédé.

Il est possible de se procurer la totalité du règlement de renaturalisation et de revégétalisation au service d'urbanisme de la Ville de Coaticook.

« Je suis très heureux de toute cette démarche pour protéger le lac. Le lac Lyster, c'est une de nos richesses et je souhaite qu'il reste en santé pour toutes les futures générations. », Simon Madore, Maire de la Ville de Coaticook.

— 30 —

Source : Shirley Lavertu, Responsable des communications  
819 849-2721, poste 256